

## Personnes prises en charge pour VIH en 2020

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

([https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport\\_charges\\_et\\_produits\\_-\\_propositions\\_de\\_lassurance\\_maladie\\_pour\\_2023\\_juillet\\_2022.pdf](https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2023_juillet_2022.pdf)).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladie due au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), et/ou personnes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) (diagnostic principal ou relié) ou en psychiatrie (diagnostic principal ou associé) pour ces mêmes motifs au cours des années n à n-4, et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une infection par le VIH comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale), et/ou personnes ayant eu une délivrance à 3 dates différentes d'au moins un médicament spécifique au traitement du VIH/SIDA dans l'année n, et/ou personnes ayant eu un acte de biologie médicale spécifique au traitement du VIH/SIDA dans l'année n

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2021, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2020, on dénombre 153 600 personnes prises en charge pour VIH, dont 33% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 51 ans et 52 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 3%, dont 29% sont des femmes. Dans l'ensemble, 92% des personnes prises en charge sont en ALD. Le taux brut tous régimes confondus est de 2,32‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 66 256 000 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 2,32‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Complémentaire santé solidaire (C2S), 3,65‰ sont prises en charge pour VIH, contre 2,43‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 4,62‰ contre 2,42‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
des personnes prises en charge pour VIH par classe d'âge en 2020**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	700	11 400	44 800	30 300	11 500	3 400	102 200
Taux brut	0,12‰	1,52‰	5,5‰	7,57‰	3,29‰	1,28‰	3,23‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	600	6 200	27 700	11 500	3 900	1 400	51 400
Taux brut	0,11‰	0,77‰	3,18‰	2,67‰	0,99‰	0,35‰	1,49‰
<b>Total</b>							
Effectif	1 300	17 600	72 600	41 900	15 400	4 800	153 600
Taux brut	0,12‰	1,13‰	4,3‰	5,03‰	2,07‰	0,72‰	2,32‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
des personnes prises en charge pour VIH par région en 2020**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	8 300	2,17‰	2,18‰	3 700	0,90‰	0,90‰	11 900	1,51‰	1,52‰
Bourgogne-Franche-Comté	2 200	1,69‰	1,65‰	1 000	0,73‰	0,74‰	3 200	1,19‰	1,18‰
Bretagne	3 000	1,88‰	1,85‰	1 500	0,86‰	0,87‰	4 500	1,35‰	1,35‰
Centre-Val de Loire	2 700	2,26‰	2,25‰	1 700	1,31‰	1,34‰	4 400	1,77‰	1,78‰
Corse	300	2,19‰	1,98‰	200	1,27‰	1,17‰	500	1,71‰	1,57‰
Grand Est	4 600	1,83‰	1,82‰	2 100	0,78‰	0,78‰	6 700	1,28‰	1,28‰
Guadeloupe	1 100	6,39‰	6,25‰	800	3,67‰	3,35‰	1 900	4,89‰	4,61‰
Guyane	1 100	11,88‰	15,50‰	1 200	10,95‰	13,01‰	2 200	11,38‰	14,27‰
Hauts-de-France	4 300	1,52‰	1,54‰	2 000	0,65‰	0,65‰	6 300	1,07‰	1,08‰
Ile-de-France	38 700	6,71‰	6,86‰	21 300	3,37‰	3,35‰	60 000	4,97‰	5,03‰
Martinique	800	5,24‰	5,09‰	500	2,45‰	2,26‰	1 300	3,69‰	3,48‰
Mayotte	100	2,01‰	2,47‰	100	1,77‰	1,61‰	200	1,88‰	2,06‰
Normandie	2 800	1,82‰	1,80‰	1 500	0,88‰	0,89‰	4 300	1,33‰	1,33‰
Nouvelle Aquitaine	8 000	2,81‰	2,74‰	3 400	1,10‰	1,10‰	11 400	1,92‰	1,88‰
Occitanie	9 100	3,20‰	3,14‰	3 500	1,13‰	1,12‰	12 600	2,12‰	2,09‰
Pays de la Loire	3 600	1,99‰	2,01‰	1 900	0,98‰	0,99‰	5 500	1,46‰	1,49‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 100	4,09‰	4,02‰	4 300	1,57‰	1,56‰	14 500	2,77‰	2,73‰
Réunion	1 000	2,24‰	2,33‰	600	1,16‰	1,22‰	1 600	1,67‰	1,75‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
des personnes prises en charge pour VIH par classe d'âge en 2020**

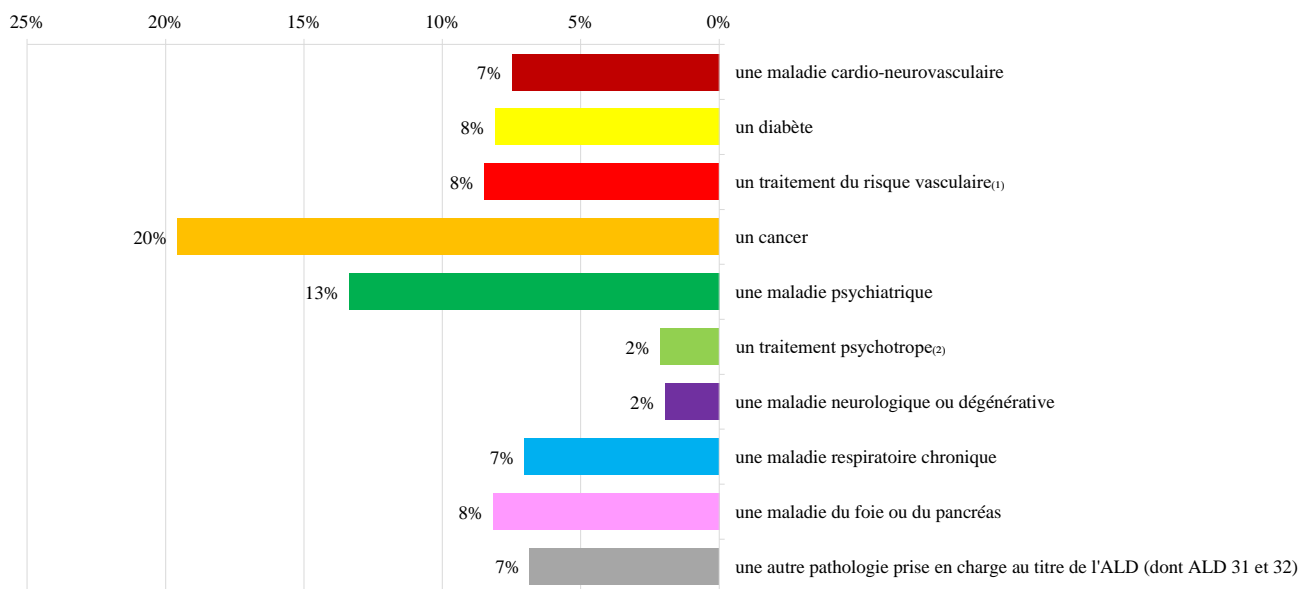
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	400	600	300	300	1 600
Effectif total	1 200	15 700	67 000	38 400	13 800	4 200	140 300
Taux brut	-	0,17%	0,56%	1,50%	2,40%	6,50%	1,12%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour VIH décédées en 2020 sont respectivement de 62 ans et de 61 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour VIH,  
pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(1)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronarienne, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

<sup>(2)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 168 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 1 168 millions d'euros (0,7%) sont attribués à la prise en charge pour VIH :

- 1 036 millions d'euros pour les soins de ville (89%)

- 79 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (7%)

- 54 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (4%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 7 600 euros par personne (Tous régimes confondus).

### 6. Evolutions entre 2015 et 2020

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2020

Entre 2015 et 2020, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour VIH est de 2,42%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2020 est de 0,02 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

#### b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2020

Entre 2015 et 2020, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au VIH est de -4,92%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -7,16%.